

PASS JEUNES 76



— **JUSQU'À 100€** —

LE DÉPARTEMENT DE LA SEINE-MARITIME
ACCOMPAGNE LES 6/15 ANS
POUR L'INSCRIPTION À UNE
ACTIVITÉ SPORTIVE ET CULTURELLE

dispositif soumis
à conditions de ressources
renseignements et inscriptions :
seinemaritime.fr/passjeunes76
02 35 52 64 35

SEINE-MARITIME,
SPORT POUR TOUS

250 000 licenciés sportifs
en Seine-Maritime

9 millions d'euros consacrés
par an au sport

1 400 clubs et associations sportives
de la Seine-Maritime SOUTENUS
PAR LE DÉPARTEMENT

DÉPARTEMENT
DE LA SEINE-MARITIME

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

21, rue de Crosne - 76000 Rouen
Tél. 02 35 52 64 20 • sport76@seinemaritime.fr

Seinemaritime.fr/ludisports76

LUDI SPORTS 76

UN JEU D'ENFANT

AVEC LE
DÉPARTEMENT,
VOS ENFANTS
S'INITIENT À
DES ACTIVITÉS
PHYSIQUES ET
SPORTIVES
PRÈS DE
CHEZ VOUS.



SEINE-MARITIME
LE DÉPARTEMENT



Chère Madame, Cher Monsieur,

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- ✓ Développer la pratique sportive en milieu rural.
- ✓ Contribuer à l'aménagement du territoire et à l'attractivité.
- ✓ Favoriser une meilleure hygiène de vie.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- ✓ Favoriser l'intégration sociale des jeunes.
- ✓ Contribuer à l'épanouissement de l'enfant.
- ✓ Permettre à l'enfant d'accéder à une spécialisation vers un club.
- ✓ Respecter la charte sport

LE DÉPARTEMENT FAVORISE LA PRATIQUE D'UNE ACTIVITÉ SPORTIVE DANS LES MEILLEURES CONDITIONS EN ACCORDANT :

- ✓ Des subventions de fonctionnement aux clubs sportifs.
- ✓ Des aides au club pour l'achat de matériel.
- ✓ Des aides pour l'organisation de manifestations sportives.

LE DÉPARTEMENT FACILITE LA PRATIQUE D'UNE ACTIVITÉ SPORTIVE POUR LES JEUNES

- ✓ **Pass Jeunes 76*** permet d'apporter une aide financière allant jusqu'à 100 € pour l'adhésion dans une structure sportive et/ou culturelle (sous conditions de ressources).
- ✓ **Ludisports 76** permet de faire découvrir aux enfants scolarisés du CP au CM2 différentes activités sportives tout en s'amusant.
- ✓ Découverte du sport en famille avec ces opérations **Printemps Sports Nature**, la **Randonnée nocturne** et les **Rallyes familles**.

Les bienfaits physiques et psychologiques que procure le sport sur le développement de l'enfant sont indispensables à son épanouissement.

C'est pourquoi, le Département a mis en œuvre le dispositif Ludisports 76 grâce auquel votre enfant sera initié à différentes activités sportives, sur toute la durée de sa scolarité en école élémentaire. Collectifs ou individuels, des sports plus classiques et d'autres plus atypiques seront proposés à votre enfant qui pourra ainsi découvrir et expérimenter différentes disciplines.

En complément du Ludisports 76, découvrez le dispositif Pass Jeunes 76* qui permet la prise en charge d'une partie de la cotisation à une activité sportive et une activité culturelle en club ou en association pour les jeunes de 6 à 15 ans.

Épanouissez-vous, affirmez-vous, respectez vos partenaires, faites du sport !

Pascal Martin

Le Président du Département
de la Seine-Maritime

* Accessible aux familles bénéficiaires de l'Allocation de Rentrée Scolaire (ARS) ou de l'Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé (AEEH)

FICHE D'INSCRIPTION 2018/2019

RENSEIGNEMENTS

Nom, prénom de l'enfant :

Date de naissance :

Pointure :

Adresse de la famille :

Commune :

Code postal :

Nom et prénom des parents (ou tuteur) :

Tél. domicile :

Tél. professionnel :

Mail des familles :

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE

Nom :

Prénom :

Adresse :

Commune :

Tél. domicile :

Portable :

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e), Madame ou Monsieur, responsable de l'enfant, autorise mon fils ou ma fille

--> à participer aux activités proposées dans le cadre de l'opération LUDISPORTS 76

--> à rentrer à notre domicile :
 par ses propres moyens
 avec Mme ou M.

--> Je donne l'autorisation et le droit à l'organisateur d'exploiter l'image de mon fils ou de ma fille :
 OUI NON

Signature des parents :
(ou tuteur)

La loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux informations figurant dans ce formulaire. Conformément aux articles 32, 39 et 40 de cette loi, les personnes auprès desquelles sont recueillies des informations nominatives sont notamment informées que : 1. Les réponses obligatoires sont mentionnées par un astérisque(*). Un défaut de réponse entraînera des retards ou une impossibilité dans l'instruction du dossier. 2. Les destinataires des informations collectées sont les services du Département de Seine-Maritime habilités à instruire les dossiers et le cas échéant les administrations et organismes conventionnés par le Département au vu de leur mission spécifique. 3. Si vous ne souhaitez pas que vos prénom, nom et adresse postale soient utilisés par le Département de Seine-Maritime à des fins d'envoi d'informations relatives aux événements que la collectivité organise, veuillez cocher la case ci-contre . 4. En tout état de cause, les personnes bénéficient d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui les concernent. Elles peuvent exercer ce droit en envoyant un courrier électronique au Correspondant Informatique et Libertés du Département de Seine-Maritime (cil@cg76.fr) ou en lui adressant un courrier à l'adresse suivante : Monsieur le Correspondant Informatique et Libertés - Département de Seine-Maritime - Quai Jean Moulin - CS 56101 - 76101 Rouen Cedex.